

Compte rendu réunion de quartier FAUBOURG DES VOSGES

08 juin 2011

Présents :

Municipalité: M. Umberto STAMILE – Maire
Messieurs : Denis BRICKERT – André SCHNEIDER – J.marie KROPP –
Adjoints

Riverains: 29 personnes du quartier

Animateur : Eric BEYSANG

Rapporteur : Véronique SIGWALT

Début de la réunion : 19H30

Fin de la réunion : 21H15

Monsieur le Maire ouvre la réunion en saluant l'assemblée.

Après le diaporama présentant le quartier:

LES QUESTIONS ET SUJETS SUIVANTS SONT EVOQUES :

- **Eaux pluviales** : certains riverains constatent une augmentation des inondations et s'interrogent sur le nettoyage des égouts ou d'éventuels problèmes de gravillons.
M. Eric BEYSANG les informe qu'une modélisation de tout le réseau du village est en cours d'élaboration jusqu'à la fin de l'année. Cet état des lieux permettra de créer un plan d'action en gérant les priorités. Aucune décision ne pourra être prise avant.
On précise que le réseau est curé par tiers tous les ans.

- **Voirie et circulation** :

Quel devenir pour l'impasse qui débouchait autrefois directement sur la RN 83 ?

Si parking : une matérialisation devra être effectuée.

Quelles sont les règles ? que dit le code de la route ?

Les rues ont-elles les dimensions requises de façon réglementaire ?

La voirie a été refaite lors du précédent mandat et est conforme aux règles du P.O.S. en vigueur, à savoir : *"Les voies publiques ou privées doivent avoir des caractéristiques permettant la circulation et l'utilisation des engins de lutte contre l'incendie et être adaptées aux usages qu'elles supportent et aux opérations qu'elles doivent desservir"*.

Problèmes de stationnement des véhicules utilitaires ou camionnettes des 2 côtés de la rue.

Il est rappelé au civisme de chacun.

Petit dicton : « Aucune théorie ne suffit à régler les problèmes, seuls les hommes peuvent y parvenir ».

Faut-il prévoir un stationnement alterné jour pair et impair ?

Sujet déjà évoqué en municipalité. La majorité des riverains n'y est pas favorable.

Circulation sortie Rue du Parc : constatation, la priorité à droite n'est pas respectée (notamment par les poids lourds). De plus il faut apparemment s'avancer très loin en avant sur la route pour avoir de la visibilité : possibilité d'arrondir l'angle de sortie ?

- **Problème des vélos sur la piste cyclable route d'Illhaeusern** : pas adaptée aux personnes âgées (notamment sortie Rue de la Riedmatt)

Il est rappelé que le projet de la Route d'Illhaeusern avait comme principal objectif la sécurité, que l'ensemble des riverains a pu s'exprimer lors d'une réunion, que les agriculteurs ont également été conviés à une réunion et enfin que les règles en vigueur ne permettaient pas la mise en place d'une piste cyclable tout le long de cette route. En effet, il fallait aussi penser aux places de stationnements.

A ce jour, tous les retours d'informations reçus en Mairie à ce sujet sont positifs.

Rond point au restaurant de l'Ange : les voitures qui viennent de la droite ont vraiment du mal pour sortir, ceci à certaines heures

- **Mur anti-bruit**: Où en est-on ?
Problème majeur de ce quartier : LA POLLUTION et LE BRUIT. Les riverains se plaignent d'une constante augmentation du bruit.

Concernant le mur anti-bruit, une réunion avec les riverains de la 1^{ère} ligne a eu lieu en janvier dernier. (Compte rendu disponible sur le site internet de la ville : www.ville-guemar.fr)

Si les négociations en cours concernant l'emprise sur les terrains se font rapidement, les travaux pourraient démarrer début 2012.

Question : pourquoi arrête-t-on le mur aux extrémités du village ?

L'étude a tenu compte de la distance séparant les habitations de la route ainsi que des valeurs de bruit enregistrées. Les objectifs étant d'arriver à des niveaux de 65dB max le jour et de 60dB max la nuit.

Remarque a également été faite concernant la hauteur de la route qui ne cesse d'augmenter à chaque travaux, de la végétation coupée entre les 2 voies et des glissières qui semblent déplacer le bruit. Tout ceci n'améliore en rien la tranquillité des habitants.

Evocation de la déviation de Wintzenheim : le même concept n'est-il pas possible à Guémar ? Pour qu'un tel projet voit le jour, il faut au préalable une inscription au PDMI (Programme de Modernisation des Itinéraires Routiers) initiée par la Dir.Est. M. le Maire fait le maximum pour que le tracé concerné soit inscrit à ce fameux PDMI.

Une discussion ouverte sur le problème de la RN83 s'est engagée. (construction d'une autoroute – sujet qui date, problème de la dangerosité des voies d'accélération...etc)

- **Animaux domestiques** : Chiens qui divaguent ou encore concert d'aboiements qui dure trop longtemps.

Une fois de plus, il est rappelé au civisme de chacun et que le Maire ne peut perpétuellement régler des problèmes dit de voisinage.

Là encore faut-il rappeler qu'aucune théorie ne suffit à régler les problèmes, seuls les hommes peuvent y parvenir.

- **Un riverain s'interroge sur le bien fondé de ce genre de réunion** , Des règlements de compte sont peut être à craindre (il y a visiblement un problème de communication entre certains riverains !!) Quel est le rôle du maire ou de la municipalité dans un conflit entre particuliers ? Uniquement de médiateur.

Comme déjà évoqué, le Maire ne peut régler des conflits personnels. Il est souvent contacté à ce sujet et par le passé avait déjà endossé le rôle de médiateur.

- **Guirlande de Noël** au FBG DES VOSGES (panne de l'hiver dernier: cause identifiée ?)

La cause de la panne a bien été identifiée. Néanmoins, information est donnée qu'un état des lieux de l'ensemble du réseau électrique du village a récemment été établi. Ce document permet aux élus de mieux gérer l'éclairage public. (nb de points lumineux, connexion, type d'éclairage, etc...)

- **Aire de jeux** : L'ancienne va-t-elle disparaître ? Pourquoi pas une aire de jeux du côté du lotissement pour éviter aux enfants de traverser la rue (d'autant + que le quartier rajeuni)
Possibilité de déplacer l'équipement dans le lotissement ? Quelle nuisance ? Comment occuper les jeunes ? tout en faisant face aux diverses barrières administratives, juridiques ...
Sentiment exprimé : dans ce quartier IL N'Y A RIEN ... A part les camions ! N'y a-t-il pas moyen d'emménager quelque chose dans ce quartier ? Au bout de la route de Sélestat ?

Le lotissement étant en place depuis quelques décennies et l'emprise foncière étant ce qu'elle est, il est difficile de faire selon les souhaits de chacun. Cependant, la municipalité va étudier la proposition faite concernant la possibilité et la faisabilité d'un aménagement au bout de la route de Sélestat.

- **Internet** : Problème dégroupage toujours en cours chez France Télécom.
La demande avait déjà été faite, elle va être à nouveau appuyée.